Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260611-DCM2026_049-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 11 juin 2026

Date de convocation :
04 juin 2026

Date d'affichage :
04 juin 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le jeudi onze juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Jérôme FAIX, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Audrey ROUXEL, Philippe THOMAS.

Absents excusés : Jean-Philippe NADAL et Cyril RICHARD.

Secrétaire de séance : Audrey ROUXEL.

DCM2026/049 : REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire propose à l'assemblée de revoir le montant des loyers des logements communaux, en fonction de la variation annuelle de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) en fonction 4ème trimestre de l'année précédant l'année de révision.

- IRL du 4ème trimestre 2024 : 144,64
- IRL du 4ème trimestre 2025 : 145,78

Soit une variation annuelle de + 1,00788 % (145,78/144,64).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE de mettre à jour le montant des loyers des logements communaux à compter du 1er juillet 2026 comme suit :**

Locataires	Loyers actuel	Loyers au 1er juillet 2026
M. CHELIN Yvon Logement salle des fêtes N°1	298,20 €	**300,55 €**
M. JEAN Raphaël Logement salle des fêtes N°2	308,36 €	**310,79 €**
M. BEAUCHERON Christian Logement salle des fêtes N°3	376,86 €	**379,83 €**
M. GODIGNON Jean-Yves Logement G1	460,30 €	**463,93 €**
M. JEGADO Didier Logement G2	328,84 €	**331,43 €**

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260611-DCM2026_049-DE

M. LE GUERN Jean-Marie Logement G3	362,00 €	**364,85 €**
Mme PILLON Cécile Logement G4	462,16 €	**465,80 €**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Audrey ROUXEL

Le Maire,
Marie-Christine HELLO